

# RUSTIROUX

**Assemblée générale du 30 octobre 2015**



L'assemblée générale de l'association du Chalet des Jeunes du Roux s'est réunie comme chaque année à l'occasion des vacances d'automne, le 30 octobre, à la fin d'une belle semaine enneigée dans le Queyras ; 27 adhérents présents et 11 pouvoirs.

## **1- Rapport d'activités présenté par Julie Lapébie, présidente**

Le chalet a bien fonctionné cet hiver et cet été ; le nouveau site internet est bien réussi et plus fonctionnel (Antonin, Philippe et Jean-Paul).

Les participants à la semaine travaux ont partiellement insonorisé la salle de ping-pong (on entend déjà bien la différence) et fait de nombreux autres petits travaux, rebouchés beaucoup de fissures, chaque pièce a reçu son nom gravé en pyrogravure et peint...Les participants ont une nouvelle fois embelli le chalet qui devient chaque année toujours plus accueillant.

Le toit de la chaufferie a été refait.

Le chalet s'est équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'une nouvelle table de ping-pong et d'une nouvelle cuisinière à gaz.

La commission de sécurité a reconduit pour cinq ans l'autorisation d'accueil du Chalet des Jeunes ; 6 personnes étaient venues début juillet pour toutes les finitions utiles.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## **2- Rapport financier présenté par Jean-Paul Beillacou, trésorier**

Plus de dix-huit semaines d'ouverture. Malgré le taux de fréquentation record et donc des recettes en hausse, le chalet est en déficit cette année (d'environ 3 000 €) au vu des nombreux achats qui ont été réalisés. En réserve, l'association dispose néanmoins de plus de 20 000 €, des travaux seront donc possibles l'année à venir.

Il est à noter que la fréquentation a doublé depuis 2001 !

Des études sur l'amélioration de la consommation de fuel sont toujours en cours et des mesures et idées d'amélioration ont été présentées par Dominique.

Le rapport financier et les comptes annuels sont adoptés à l'unanimité.

## **3- Elections au Conseil d'administration**

Valérie Amans, Jean-Paul Beillacou, Christian Bovier-Lapierre, Yann Fradin et Jean-François Lebrun étaient sortants du CA à l'issue de leur mandat de 3 ans.

Les mandats de Valérie Amans, Jean-Paul Beillacou et Yann Fradin ont été renouvelés et Bernard Cusenier et Lionel Lupo ont été élus.

## Bureau (élu par le CA) :

**Présidente** : Julie Lapébie ; 06 23 03 69 69 ; [jlmouna@gmail.com](mailto:jlmouna@gmail.com)

**Vice-Pte** : Valérie Amans ; 04 91 52 18 63; 06 67 00 82 04; [valerie.amans@laposte.net](mailto:valerie.amans@laposte.net)

**Secrétaire** : Christine Roca d'Huytéza, 7 rue du Bel Air, 34000 Montpellier ; 06 70 46 53 50 ; [christineroca@numericable.fr](mailto:christineroca@numericable.fr)

**Secrétaire adjoint**, chargé de la correspondance avec les organismes : Yann Fradin, 51 rue de Ville-d'Avray, 92310 Sèvres ; 01 45 07 00 81 ; [yanouche@globenet.org](mailto:yanouche@globenet.org)

**Secrétaire adjoint**, chargé du fichier et de la transmission informatique : Lionel Lupo, 10 rue de Seine, 76380 Canteleu, 06 87 49 55 05 ; [lupo.lionel@gmail.com](mailto:lupo.lionel@gmail.com)

**Trésorier** : Jean-Paul Beillacou ; à Paris ; 01 45 80 53 51 ; 06 28 05 77 83 ; [beillacou@gmail.com](mailto:beillacou@gmail.com)

**Trésorière adjointe** chargée des paiements : Sylvie Jouvaud, 11 rue Emmanuel Chauvière, 75015 Paris ; 06 51 22 05 16 ; [sylvie.jouvaud@gmail.com](mailto:sylvie.jouvaud@gmail.com)

**Trésorière adjointe**, chargée des encaissements et des groupes : Paule Barbier, 20 traverse du Phare, 13016 Marseille ; 06 16 75 07 53 ; [paolabarbier@gmail.com](mailto:paolabarbier@gmail.com)

### Autres administratrices et administrateurs :

Jean-Pierre Lapébie : 04 91 46 09 67 à Marseille ; [jean.lapebie@gmail.com](mailto:jean.lapebie@gmail.com)

Frédéric (Charles) Borgnon : chargé du dossier de la sécurité; 06 07 13 43 10 [fred.borgnon@free.fr](mailto:fred.borgnon@free.fr)

Jean-Claude Gaillardon : relation avec les artisans ; à Montpellier; 06 52 64 50 71 ; [gailroc@numericable.fr](mailto:gailroc@numericable.fr)

Christine Salaün-Laporte : travaux ; à Montpellier ; 06 33 21 67 87, [christinelaporte@laposte.net](mailto:christinelaporte@laposte.net)

Muriel Vareillas : 06 30 01 17 63 ; 73 rue des Vignolles 75020 Paris ; [muriel.vareillas@gmail.com](mailto:muriel.vareillas@gmail.com)

Philippe Houssin : 06 12 97 44 44 ; à Marseille ; [philippe@houssin.net](mailto:philippe@houssin.net)

Evelyne Bourjas : 06 68 43 76 45 ; à Avignon ; [bourjas.evelyne@akeonet.com](mailto:bourjas.evelyne@akeonet.com)

Elena Borgnon : 06 52 67 79 37 ; à Lyon; [elena.borgnon@gmail.com](mailto:elena.borgnon@gmail.com)

Bernard Cusenier : 06 15 53 11 86 ; à Valence ; [bernard.cusenier@gmail.com](mailto:bernard.cusenier@gmail.com)

### 4- Gestion des séjours

Afin d'améliorer la gestion du chalet sur place et d'alléger le travail de l'économe, l'association a décidé de diviser cette responsabilité en deux.

**La personne chargée de l'inscription (appelée COORDONNATEUR)** du séjour nomme un **ÉCONOME ET un FACILITATEUR** pour chaque semaine.

Le rôle de l'**ÉCONOME** est de gérer les commandes, la cave, les menus et les repas (et donc de veiller au NON GASPILLAGE) ;

celui du **FACILITATEUR** est de veiller au bon fonctionnement du séjour : faire un bref rappel du mode de vie du chalet, de l'autogestion, du tri, aider les personnes à s'inscrire sur le cahier noir de présence, à remplir la fiche informatique et la carte du chalet, récupérer les chèques, les bons de commandes ainsi que les factures, ouvrir la boîte aux lettres et faire suivre le courrier, appeler le coordonnateur en cas de problème (ou Nadège pour régler le chauffage si besoin), signaler au bureau les choses cassées ou les travaux à faire qui ne peuvent pas se faire sur place...Bref il aide le groupe à vivre l'autogestion qui est la base du chalet.

Etre économe ou facilitateur une semaine permet de mieux comprendre ce fonctionnement... MAGIQUE !

L'AG propose la rédaction d'une courte charte à envoyer par courriel au moment de l'inscription qui rappellerait rapidement les valeurs du chalet ainsi que son fonctionnement et qui permettrait d'améliorer la transmission. La charte sera rédigée par le CA : un groupe de rédaction est constitué.

## **5- Dons**

A cause de la complexité nouvelle de mise en place des prélèvements automatiques au Crédit agricole, les dons réguliers se feront provisoirement par chèques (ou par carte bleue en ligne) pour les années 2015 et 2016 (le crédit pour l'achat du chalet se terminant le 1<sup>er</sup> novembre 2016). L'assemblée générale a voté de relancer les donateurs réguliers par courriel pendant une quinzaine de jours afin d'obtenir les dons de 2015 par chèque. Si l'association ne parvient pas à obtenir suffisamment de retours, elle tentera de reprendre les virements automatiques.

Pour rappel, chacun-e peut faire un don au chalet à tout moment en allant sur <http://www.chaletroux.org/association/faire-un-don/>

## **6- Travaux prévus et point handicap**

Merci à Samy de l'association ACSSQ à Aiguilles pour avoir bénévolement effectué un gros travail pour la mise en application de la loi handicap au chalet : étude, estimation du coût des travaux, constitution du dossier d'ad'ap, ainsi qu'à Jean-Claude pour le temps passé suivre le dossier. Le dossier déposé à la mairie contient une demande de dérogation pour la mise aux normes pour les handicapés moteurs et un planning de travaux pour la mise aux normes (« mal-voyants », « mal-entendants », « handicap mental ») étalé sur trois ans pour un coût estimé à près de 8 000 €.

**Travaux :** les travaux prévus pour cette année sont en priorité l'isolation phonique de la salle à manger : isolation du plafond au-dessus des tables avec du liège, habillage des inter-fenêtres (pour une isolation phonique et thermique) et collage des panneaux de fibres de verre sur les murs. Une estimation du coût des travaux est en attente. A prévoir aussi une porte coupe-feu à l'entrée des 2 dortoirs côté escalier en béton. On prévoit de séparer en deux le dortoir long (voté à l'AG 2014, devis en attente) et d'améliorer l'isolation thermique de la grande porte d'entrée en reprenant l'encadrement, le dessous de la porte et en rajoutant un rideau isolant (suite aux mesures faites par Dominique). On pourrait mettre aussi quelques rideaux suspendus aux plafonds pour isoler les lits des dortoirs de la lumière des fenêtres. Egalement il faut démonter l'ancienne cheminée de l'appartement, nettoyer et boucher les conduits.

Le budget travaux (dont mise aux normes handicap) de cette année est prévu jusqu'à 10 000 €.

## **7- Associations partenaires**

Le Chalet des Jeunes a voté à l'unanimité d'adhérer à l'association ACSSQ (45 €). Sous réserve du tarif de l'adhésion, l'association a aussi voté d'adhérer à l'association Anim'Abriès.

La proposition d'adhésion à Queyras'passion a été reportée. Cette association s'intéresse au patrimoine historique de la vallée, en particulier aux édifices religieux de la vallée. Elle a aussi fait le chemin de randonnée entre Valprévèyre et le haut du Roux, ainsi que le four commun à pain de Pra Roubaud...

## **8- Site internet**

Il sera envoyé aux inscrits avant chaque séjour un courriel de rappel pour penser au covoiturage (lien sur le site).

Une équipe va travailler pour réaliser la transmission des fichiers informatiques remplis au chalet pour avoir une meilleure connaissance des données du chalet (nombre de journées, nombre de cartes, adresse...)

## 9- Stages

Pâques : un **stage photo** avec Philippe Houssin sera organisé du 25 au 30 avril 2016.

Week-end de l'ascension : **stage astronomie** avec Charles.

Été : trois **stages photo** avec Philippe seront organisés du 20 au 25 juin, du 4 au 9 juillet et du 11 au 16 juillet. Voir les infos sur <http://www.chaletroux.org/photos>

Le **stage travaux** se déroulera à priori du 11 au 16 juillet. C'est le moment idéal pour venir participer à la vie du chalet ! Venez faire partager vos talents ou vous améliorer, vous serez encadrés par Christine Salaün-Laporte).

Trois **stages jazz** du 31 juillet au 21 août et un **stage chant polyphonique** (à confirmer) la dernière semaine d'août.

En général une personne salariée s'occupe de la cuisine si le stage dépasse 12 personnes, salaire pris en charge par les participants au stage, les autres personnes présentes donnent un coup de main.

La semaine du 24 au 31 juillet sera réservée (pour la dernière année) à l'équipe du festival Musiqueyras mais il se peut qu'elle soit libre dès cette année.

### 10- Où s'inscrire pour venir au chalet ?

S'inscrire (à partir du 25 Novembre) de préférence par mel puis à la réception des arrhes (30€ par personne) vous recevez une confirmation et la charte du chalet.

Noël	Paule Barbier	06 16 75 07 53	<a href="mailto:paolabarbier@gmail.com">paolabarbier@gmail.com</a>
Février 2016	Bernard Cusenier	04 75 42 76 31 (06 15 53 11 86)	<a href="mailto:bernard.cusenier@gmail.com">bernard.cusenier@gmail.com</a>
Pâques 2016	Bernadette Lorgeril	02 35 36 90 82 06 84 59 46 65	<a href="mailto:bernadettelorgeril@yahoo.fr">bernadettelorgeril@yahoo.fr</a>
Été 2016	Jean-Paul Beillacou	01 45 80 53 51	<a href="mailto:beillacou@gmail.com">beillacou@gmail.com</a>
Toussaint 2016	Dominique Jouvaud	06 07 84 16 58	<a href="mailto:famille.jouvaud@free.fr">famille.jouvaud@free.fr</a>
Hors vacances	Paule Barbier	06 16 75 07 53	<a href="mailto:paolabarbier@gmail.com">paolabarbier@gmail.com</a>

### 11- Questions diverses

**Vin** : l'association rappelle que le vin (de table) est fourni « raisonnablement » par le chalet. La quantité de vin prise en charge par le chalet est fixée à 5 litres pour 40 personnes et par jour pour la somme de 15 € max. Toute consommation supplémentaire de vin ou d'autres alcools (nécessairement occasionnelle et modérée) est à la charge des consommateurs.

L'AG a voté pour que le vin collectif (celui payé par le chalet donc géré par l'économe, le mieux étant de l'acheter avant d'arriver car meilleur et moins cher qu'au village) soit sorti pour l'usage de tous seulement aux moments des repas. L'AG a également voté que les lieux de consommation de boissons comme de nourriture ne sont que la salle à manger et la terrasse extérieure.

**Draps** : l'AG rappelle que chacun doit apporter sa serviette de toilette, son drap du dessus ou duvet (il y a quelques draps ou sacs à dormir au chalet seulement pour dépanner ceux qui viennent en train).

**Ménage** : chacun fait 30 mn de ménage collectif en fin de séjour (en plus de son espace à dormir et de sa valise) et le chalet est impeccable !!

**Meubles** : beaucoup de choses pourraient être utiles au chalet et qui encombrant nos maison parfois : des petites commodes, tables de nuit, lampes de chevet, rideaux pour les chambres, couettes ou couvertures..

L'AG s'est terminée vers 1h30 le matin mais ça été un moment bien sympa, animé et constructif.

Et l'année prochaine, j'espère que vous pourrez venir !!